

Charte d'utilisation du Groupe de Partage d'Expérience pour la Protection des Plages (GE3P)

La plateforme s'intitule : **Groupe de Partage d'expérience pour la Protection des Plages (GE3P)**

La présente charte a été élaborée afin de préciser aux membres de la plateforme, les conditions pour une utilisation raisonnée et conviviale des espaces d'échanges d'informations.

Un membre, après avoir intégré la plateforme à sa demande, accepte, sans réserve, la présente charte d'utilisation, et s'engage, lors de chacune de ses interventions sur la plateforme, à les respecter.

En devenant membre de « GE3P », vous vous engagez notamment à ce que le contenu de vos contributions respecte les lois et règlements en vigueur, ne soit pas contraire à l'ordre public ou aux bonnes mœurs, et ne porte pas atteinte aux droits des personnes.

A ce titre, les administrateurs de la plateforme « GE3P » se réservent le droit de supprimer ou de demander à tout contrevenant de supprimer les contributions dont le contenu serait contraire ou susceptible d'être contraire à l'ordre public, aux bonnes mœurs ou aux lois et règlements en vigueur.

A ce titre, seront supprimées les publications à caractères violents, diffamatoires, pornographiques, pédophiles ; les publications à caractères politiques, les contributions incitant à la haine ou aux discriminations. Les publications commerciales, sans lien avec le thème du groupe seront effacées.

Par conséquent, en devenant membre de la plateforme « GE3P », vous vous engagez à respecter les règles suivantes :

- Vos publications doivent respecter la courtoisie nécessaire au bon déroulement des débats / discussions.
- Vos publications devront être écrites dans un langage compréhensible
- Vos publications seront en lien avec le thème de la plateforme.

L'administrateur pourra supprimer ou vous demander de supprimer toute contribution qu'il jugerait non conforme à l'esprit d'échange et de convivialité.